



Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA

17.1 | 2013
Varia

À l'ombre des remparts : 1 600 ans d'évolution urbaine à Auxerre. La fouille de la place des Véens

Jérôme Mercier (avec la collaboration de Stéphane Büttner et Sylvain
Aumard)



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/cem/13131>

DOI : 10.4000/cem.13131

ISSN : 1954-3093

Éditeur

Centre d'études médiévales Saint-Germain d'Auxerre

Référence électronique

Jérôme Mercier (avec la collaboration de Stéphane Büttner et Sylvain Aumard), « À l'ombre des remparts : 1 600 ans d'évolution urbaine à Auxerre. La fouille de la place des Véens », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre | BUCEMA* [En ligne], 17.1 | 2013, mis en ligne le 18 juin 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cem/13131> ; DOI : 10.4000/cem.13131

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.



Les contenus du *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre (BUCEMA)* sont mis à disposition selon les termes de la Licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Partage dans les Mêmes Conditions 4.0 International.

À l'ombre des remparts : 1 600 ans d'évolution urbaine à Auxerre. La fouille de la place des Véens

Jérôme Mercier (avec la collaboration de Stéphane Büttner et Sylvain Aumard)

- 1 En 2010, en amont d'un projet immobilier, une fouille préventive a été réalisée sur un îlot situé au nord de la place des Véens à Auxerre, dans un secteur archéologique très sensible¹. Concernant une parcelle de près de 1 000 m² localisée à une cinquantaine de mètres au sud de l'ancien *castrum*, à l'ouest de la ville, et à l'intérieur de l'enceinte du XIII^e siècle², cet ample chantier, pour lequel nous disposons

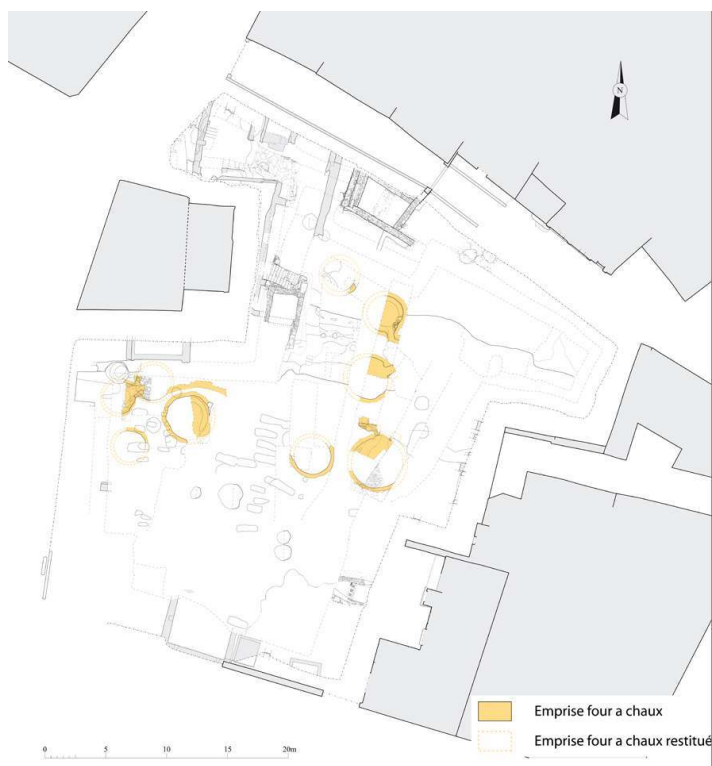


maintenant de la totalité des résultats des analyses scientifiques, était propre à apporter des éclairages nouveaux sur le phénomène urbain à Auxerre sur la longue durée, des faubourgs de l'Antiquité tardive à l'actuelle périphérie du centre-ville. Les différentes structures mises au jour permettent de reconstituer les activités qui se sont succédé sur le site et de les associer à l'évolution du développement urbain auxerrois³.

Les fours à chaux de l'Antiquité tardive

- 2 La présence de fours à chaux, profondément excavés dans le substrat, correspond aux premières traces d'occupation du site.

Fig. 1 – Plan général des fours à chaux des secteurs 2 et 3 (dessin CEM).



- 3 Neuf de ces structures ont été identifiées. Leur tracé est circulaire et leur diamètre moyen varie de 3 à 5 m.
- 4 Cet ensemble exceptionnellement bien conservé donne l'image d'un secteur d'activité qui a perduré pendant au moins deux siècles, leur utilisation au III^e et au IV^e siècle étant avérée. La construction de chacun des fours montre l'utilisation opportune du milieu. Ils sont en effet tous creusés dans le limon présent sur le site. Leur chambre de chauffe adopte un pourtour circulaire, à fond concave, orienté selon l'axe de la gueule du four. En périphérie de la sole, une banquette d'une quarantaine de centimètres de large sur une trentaine de haut la sépare des parois. La charge calcaire y était montée en voûte. Les alandiers reconnus sont de trois types ; le premier est simplement façonné dans le substrat, alors que les deux autres sont maçonnés. Trois fours possèdent des gueules montées en pierres calcaires, liées à l'encaissant limoneux, alors que la dernière variante présente une gueule maçonnée avec des remplois de larges fragments de *tegulae*, de briques et de quelques moellons calcaires. Un de ces fours (659-660), au diamètre proche de la moyenne observée sur le site, conservait une partie de sa charge calcaire, située à six mètres de la base de la chambre de chauffe : la hauteur totale du four était donc bien plus importante encore.
- 5 Le site a également livré la majeure partie des structures secondaires indispensables à cet artisanat, bien que la voie d'accès destinée à l'approvisionnement en matières premières n'ait pas pu être identifiée. D'après les dimensions internes de ces fours, cette voie devait être primordiale puisque les besoins en combustible étaient très élevés et, sans doute, potentiellement en rapport avec production de chaux.
- 6 Cette activité s'est avérée pérenne. La stratigraphie générale du secteur étudié montre qu'un four n'était construit qu'en remplacement d'un autre, le premier servant de fosse

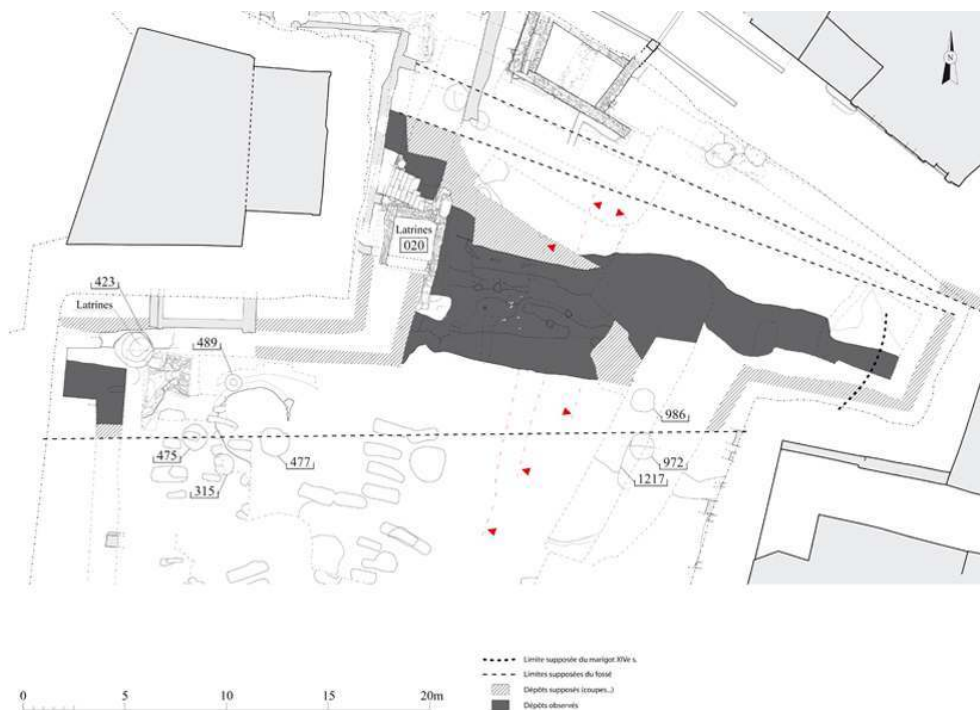
d'enfouissement aux rebuts de construction, puis de cuisson, du second. Les fours se succédant, sans notion de mise en batterie, la chaux produite dans ce quartier de la ville n'était vraisemblablement destinée qu'à la construction et à l'entretien courant des bâtiments. La chronologie de ce complexe artisanal rencontre cependant un fait majeur de la ville : la construction du *castrum*, que les connaissances actuelles situent au cours des III^e et IV^e siècles. En effet, si les résultats de l'étude des tessons de céramique retrouvés dans les comblements des fours ont indiqué une large fourchette chronologique, du I^{er} au IV^e siècle apr.J.-C., si les résultats de l'étude archéomagnétique ont quant à eux été paradoxalement affectés par les qualités techniques de ces fours ⁴, ne permettant pas de gagner en précision absolue, une fourchette de fonctionnement resserrée a été obtenue grâce aux prélèvements de charbons de bois ⁵, cernant l'activité des chauxonniers au cours des III^e et IV^e siècles.

- 7 Or, bien que la fouille n'ait pas révélé l'installation de ces fours en batterie, il est tout de même ressorti qu'ils étaient aptes à produire une très grande quantité de chaux, que le type de calcaire transformé était le même que celui employé dans le *castrum*, que sa chronologie concorde avec ce que nous savons du rempart antique, que le site fouillé se situe sous ses murs et, enfin, que cette fouille n'a peut-être pas concerné toute la surface du complexe artisanal. En conséquence, et malgré l'absence d'un indice objectif direct, on peut émettre l'hypothèse d'un lien entre l'apparition de cet artisanat et la construction du *castrum*. Quoi qu'il en soit, cet ensemble, unique par ses dimensions, la durée de son fonctionnement et la conservation de ses infrastructures, constitue un témoin majeur de la structure de la ville antique.

Diversification de l'occupation médiévale : fossés d'évacuation, activités bouchères et inhumations

- 8 À l'inverse de la période antique, marquée par les vestiges importants des fours à chaux, les éléments dégagés correspondant au Moyen Âge dénotent une occupation plus diversifiée. Après l'abandon de l'activité de production de chaux et la destruction des structures encore en place, le terrain est nivelé et plusieurs couches de « terre à jardin » viennent le recouvrir, pour un hiatus d'occupation de près de quatre siècles ⁶. C'est ensuite qu'un grand fossé, d'orientation ouest-est, parallèle à celle du *castrum*, a été creusé, pénétrant les strates de terres sombres, l'arase des fours, avant de s'installer dans le substrat. L'analyse des dépôts successifs visibles en coupe a discerné que deux états principaux : le creusement initial et ses différents curages correspondent à un canal d'écoulement à faible régime, alors que le second état présente un fossé dont les extrémités ont été colmatées pour en faire un plan d'eau stagnante.

Fig. 2 – Plan du fossé et de son comblement (dessin CEM).



- 9 L'analyse du premier état de ce canal permet de reconnaître de multiples curages au sein d'apports essentiellement organiques. Bien qu'il ait été entretenu, on constate malgré tout une surélévation progressive du fond de fossé. Cet engorgement est probablement dû au contexte aqueux de la structure : creusée selon une faible pente, son écoulement était nécessairement trop lent. Cet état s'est clos au cours de la période comprise entre le XI^e et le XII^e siècle.
- 10 Dans le système suivant, une sédimentation plus complexe a été observée, avec une stratification densifiée des dépôts, avec une présence d'artefacts et d'écofactes nettement supérieure. Quelques curages d'entretien ont été épisodiquement réalisés, mais ils sont moins fréquents. Le fossé, qui était régulièrement entretenu, est devenu une étendue d'eau quasiment stagnante. La présence récurrente de vivianite – minéral présent dans des sédiments lacustres ⁷ – indique que ce marigot fut essentiellement alimenté par des eaux usées. À la suite de cette alternance de dépôts, d'importants épandages d'ossements d'animaux sont réalisés jusqu'au XIV^e siècle, époque où l'ancien fossé est abandonné. Dans le choix des animaux à traiter, l'activité de boucherie, caractérisée par ces rejets d'os de faune, montre une forte prédominance des bovins, en deux phases distinctes ⁸. En effet, si les femelles adultes dominent aux XII^e et XIII^e siècles, les ossements de bœufs sont majoritaires au XIV^e siècle ⁹. Ces résultats s'expliquent par les profonds changements qui s'opèrent au cours du Moyen Âge classique. En effet, l'expansion démographique qui se déroule du XI^e au XIII^e siècle, accompagnée d'une « révolution agricole » – en lien avec de nombreuses innovations techniques –, a pour conséquence une réduction générale de la superficie des prairies au profit des champs cultivés. On peut envisager qu'en réponse à ces évolutions, il y ait eu une réorientation des élevages bovins, avec une présence accentuée des mâles adultes, nécessaires à la culture des champs et aux transports, au détriment des vaches et de la production laitière ¹⁰. L'étude des prélèvements effectués a mis en évidence deux faits majeurs dans l'exercice de cette activité. D'une part, le

témoignage d'une spécialisation sur le site, les rejets étant uniquement caractérisés par des restes de têtes et de pieds de bovins. Cette exclusivité illustre un artisanat boucher, dont le processus est situé entre l'abattoir et la revente de détail, une activité de boucherie/charcuterie en rapport avec la récupération et la préparation d'abats et de matière grasse. D'autre part, la distinction de deux périodes : la première située aux XII^e et XIII^e siècles, où sont traités des têtes et des pieds de bovins ; et la deuxième, au cours du XIV^e siècle, où l'on ne transforme plus que les têtes. Ces différences suggèrent un arrêt ou une délocalisation de la découpe et du traitement de ces ossements. On peut envisager une séparation des différentes activités de boucherie/charcuterie durant le XIV^e siècle, avec une spécialisation conduisant à une délocalisation d'une partie d'entre elles, seules se maintenant et se développant sur place les activités propres au traitement de la tête de bovins. Cela irait dans le sens de l'intensification et de la spécialisation des petits métiers.

- 11 La compréhension des fonctions en présence dans l'ensemble du site à l'époque médiévale ne peut être complète sans la prise en compte des limites de la ville au Moyen Âge. En effet, ces limites restent incluses dans les murs du *castrum* antique jusqu'à la fin du XII^e-début du XIII^e siècle, la construction du rempart médiéval n'intervenant qu'ensuite. Le fossé devenu ensuite marigot se trouvait donc en dehors du secteur proprement urbain, bien que proche des pôles d'activités et des axes de circulation majeurs de la ville. Si sa fonction initiale dans la topographie urbaine générale, son alimentation en eau et la manière dont elle était ensuite évacuée demeurent hypothétiques, cette installation a en revanche répondu à des besoins mieux identifiés. Aux abords du *castrum*, ce fossé avait vraisemblablement fonction de « merderon », géré sous un statut public, entretenu, curé et utile à la communauté. La réalisation d'un tel ouvrage a en outre représenté un travail de terrassement considérable. Sa création et son entretien ont, en conséquence, probablement répondu à une nécessité d'ordre collectif, financée et politiquement encouragée par les pouvoirs publics en charge à cette époque (échevins, comte, corporations).
- 12 Au-delà de l'analyse stratigraphique et descriptive, les analyses environnementales effectuées sur les couches formant dépôt nous renseignent indirectement sur l'état sanitaire de la cité. L'étude carpologique ¹¹ indique d'abord que le site a pu servir comme lieu de rejet d'une activité artisanale liée à la confection du vin ; elle montre également son utilisation en tant que fosse de rejets organiques divers provenant de latrines. Et c'est le produit de ces mêmes latrines que l'étude paléoparasitologique a mis en évidence dans ces strates de rejets. Des parasites intestinaux présents chez l'homme ainsi que chez de nombreuses autres espèces animales, notamment domestiques, ont été identifiés en très grandes quantités. Leur présence dans des selles humaines s'explique par la consommation d'espèces animales parasitées ou par des végétaux contaminés par des excréments animaux. Ce fossé semble donc avoir eu une fonction assez constante dans le temps, en tant que réceptacle de rejets fécaux d'origine mixte, animaux comme anthropiques. Ceci nous amène à émettre l'hypothèse que ce site a été créé et aménagé pour devenir le réceptacle terminal d'un grand nombre de latrines, afin d'en évacuer les rejets en dehors de la ville, selon une véritable gestion de l'environnement urbain dirigée par une des autorités locales.
- 13 La gestion, quelque peu complexe, de cet ouvrage d'ordre collectif peut ainsi être illustrée par un exemple précis. On a vu que de larges épandages de faune étaient visibles dans les couches de remplissage jusqu'au XIV^e siècle, alors même qu'étaient créées en périphérie des fosses de rejet de rebuts de boucherie. On peut donc se demander si les curages du

site et l'installation de ces fosses ne sont pas des réponses concrètes au conflit qui a pu se développer entre la corporation bouchère de la ville et ceux qui avaient en charge la gestion de cette infrastructure, avant tout dédiée à l'assainissement de la cité.

- 14 Outre les analyses menées sur les échantillons du remplissage du fossé, d'autres éléments découlent d'observations effectuées sur les sépultures du cimetière découvert à ses abords.

Fig. 3 – Plan de répartition des individus adultes et des immatures dans le cimetière (dessin CEM).



- 15 Les premières tombes y ont été installées à la fin du x^e siècle, en marges sud du fossé – et pendant sa période de fonctionnement! –, mais la population inhumée est majoritairement représentative des XIII^e et XIV^e siècles. Quatre-vingt-dix sépultures ont été fouillées et étudiées. Elles sont orientées, disposées en rangées régulières et principalement occupées par des individus jeunes, où l'on observe une légère prédominance de la gence féminine.
- 16 L'analyse des restes présents a permis d'apporter un éclairage supplémentaire sur l'hygiène des habitants de la ville médiévale. Les résultats de l'étude paléoparasitologique ont montré de façon claire que huit individus sur dix étaient atteints par de sévères contaminations d'ordre fécal. Quasiment tous les prélèvements effectués dans les sépultures ont révélé des traces de parasites, qui se transmettent via l'ingestion d'aliments souillés par des déjections – fruits, légumes crus, eau de boisson polluée – et qui sont révélateurs d'une mauvaise hygiène corporelle et alimentaire ¹².
- 17 Le type de population inhumée dans ce cimetière, corrélé aux résultats fournis par l'étude de son état sanitaire, conduit à suggérer une certaine « spécialisation » du site, avec une présence très importante d'individus « fragiles ». Bien que le rattachement du lieu à une institution particulière ne soit pas avéré par les sources, on peut cependant noter qu'il se trouve à une centaine de mètres à l'est de l'hôpital des comtes et qu'il est attesté qu'en

1436 on y reçoit encore des pauvres¹³. On peut par conséquent émettre l'hypothèse d'un rattachement à cet hôpital, qui s'occupe des indigents – une population fragile –, avec toute la prudence qui convient ici, les études bibliographique et archivistique n'ayant pour le moment rien confirmé¹⁴. Toutes proportions gardées, fosses, marigot et zone sépulcrale témoignent, quoi qu'il en soit, de l'état sanitaire de la population locale.

Four de potier : production céramique médiévale et moderne

- 18 Enfin, une structure moderne, localisée sur un des paliers de sécurité à l'extrémité sud-est du site, et donc laissée de côté jusqu'au dernier mois de la fouille, s'est révélée être un des éléments les plus intéressants de l'opération.

Il s'agit d'un four de potier¹⁵.

Quatre phases principales d'aménagement ont pu être étudiées.

Fig. 4 – Four de Potier, première phase de fonctionnement (cl. V. Durey, 2010).



- 19 Elles correspondent à quatre fours différents installés l'un sur l'autre et réutilisant tous la structure d'origine. Entre la phase I et la phase IV, on observe une transformation progressive dans la conception du four et dans son mode de fonctionnement. Au fur et à mesure des aménagements, le volume s'est réduit et la pente a diminué. Cette évolution correspond à des données documentées sur des fours contemporains¹⁶. Dans le courant du XVI^e siècle, la conception des fours s'aplanit, car le mode de tirage se transforme : ce n'est plus la dénivellation entre le foyer et le laboratoire qui crée le tirage, mais l'adjonction d'une cheminée.
- 20 Il manque cependant un certain nombre d'éléments pour pouvoir comprendre la totalité du fonctionnement du four. Comme il a été dit plus haut, il reposait sur un palier de sécurité. Si le foyer a été préservé, toute l'aire de chauffe a disparu lors du terrassement. Bien que la partie supérieure du foyer ait également disparu, dans les contextes et les niveaux qui lui sont associés différents indices laissent entrevoir la possibilité d'un voûtement en poteries, élément attesté sur des ateliers de potiers contemporains. Enfin, le four se trouvant un peu hors contexte, aucun élément concernant les niveaux de circulation ou les constructions associées n'est disponible ; ceci pose la question de son insertion dans un atelier et dans l'espace urbain. Les reconstructions successives au

même endroit paraissent indiquer une limitation de l'espace, une pression urbaine, empêchant la construction d'une nouvelle structure à proximité.

- 21 La découverte de ce four à Auxerre est, en définitive, particulièrement capitale et ce, pour plusieurs raisons. Il s'agit tout d'abord de la première attestation matérielle d'une structure de production liée à l'artisanat céramique dans la région proche. D'après le mobilier céramique, son installation semble intervenir à la fin du ^{xv}^e ou au tout début du ^{xvi}^e siècle. Dans la première phase de construction observée, des éléments structurels plaident pour l'existence d'un four antérieur. Le diagnostic préalable à la fouille ¹⁷ allait également dans ce sens, avec des traces d'une activité potière antérieure, datable des ^{xiii}^e -^{xiv}^e siècles. Par conséquent, il semble probable que cet artisanat ait été présent à Auxerre pendant une durée relativement longue. Cette donnée est inédite et elle va permettre d'établir enfin des comparaisons locales sur le matériel céramique retrouvé dans les sites voisins.

Conclusion

- 22 Les données récoltées lors de la fouille effectuée sur le site de la place des Véens reflètent une partie de l'évolution de l'occupation urbaine à Auxerre. La production de chaux sur le site au Bas-Empire illustre probablement, de manière indirecte, la construction et l'entretien de bâtiments civils dans les faubourgs de la ville. Mais on ne peut s'empêcher de voir également dans l'implantation de cet artisanat, en ces lieux, des liens potentiels avec, si ce n'est la construction, au moins l'entretien du *castrum* tout proche. Puis, au Moyen Âge, la densification progressive de l'occupation *intra muros* a entraîné l'apparition de nouveaux besoins. La proximité des humains et des animaux, en nombre toujours plus grand, devait peser sur les conditions d'hygiène générales. Pour parer à ce problème, une évacuation des déchets urbains a été graduellement organisée, mettant ainsi en place les prémices d'une véritable politique de l'environnement. Les artisanats polluants, tels que les métiers de la boucherie, se sont installés de manière opportune aux abords des lieux de stockage et de décantation. On a tant bien que mal essayé de gérer leur activité, ainsi que leurs excès. Il est difficile de juger de l'efficacité sanitaire de ces mesures, d'autant plus que les traces de contaminations sont bien présentes dans la quasi-totalité des sépultures étudiées. Qu'en aurait-il été sans la mise en place de cette gestion de l'environnement urbain ?
- 23 Les dernières traces d'une activité d'ampleur sont enfin représentées par un atelier de potier. D'après le mobilier céramique, son installation semble intervenir dans l'extrême fin du ^{xv}^e siècle ou au tout début du ^{xvi}^e siècle. Si la structure de ce four a connu quatre phases de réaménagements successifs, il n'a pas été possible de définir la durée de fonctionnement de cet atelier au-delà du ^{xvi}^e siècle. La découverte d'un atelier de production locale de céramique nous a, néanmoins, donné l'opportunité d'étudier des lots médiévaux au sein de leur contexte de production, démontrant l'originalité de ces ensembles et l'existence d'une production typiquement auxerroise. Les résultats obtenus à l'issue de cette fouille préventive ont également permis de définir un cadre typologique, alors inexistant, pour la ville et sa proche région.
- 24 Compte tenu de l'apport indéniable de ces travaux à la connaissance du cadre de vie et de l'économie d'une ville comme Auxerre au Moyen Âge, les recherches se prolongent

collectivement dans le cadre de journées d'études et d'échanges annuelles réunissant des chercheurs archéologues médiévistes.

Reçu : 22 février 2013 – Accepté : 17 juin 2013

NOTES

1. On trouvera une courte description des premiers résultats dans J. MERCIER, « La place des Véens à Auxerre (Yonne) », *BUCEMA*, 15 (2011), URL : <http://cem.revues.org/11867> ; DOI : 10.4000/cem.11867
2. La construction de cette enceinte est due à la volonté du comte Pierre de Courtenay et remonte à la fin du XII^e siècle.
3. C. SAPIN (dir.), *Auxerre*, Paris, 1998 (Document d'évaluation du patrimoine archéologique des villes de France, 16).
4. La très grande efficacité thermique des fours a entraîné une sur-cuisson des parois creusées dans le substrat, ce qui a fortement perturbé le processus d'analyse. G. Gouérou a réalisé les prélèvements et fait ces analyses à l'*Institut de physique du globe* de Paris.
5. Analyses ¹⁴C effectuées au *Poznań Radiocarbon Laboratory* de Poznan.
6. Ces différentes couches de « terres à jardin » peuvent être apparentées aux fameuses « terres noires ».
7. L'étude parasitologique des coprophages et de leurs résidus a été réalisée sur un échantillonnage de prélèvements de sédiments de manière à reconstituer une séquence. Ces analyses ont été réalisées par M. Le Bailly et A. Hoffmann, du *Laboratoire de chrono-écologie* de l'UFR des sciences de Besançon.
8. Étude archéozoologique réalisée par D. Cambou, docteur en archéozoologie, chercheur associé à l'UMR 6298-ARTeHIS (Dijon).
9. Ce dernier présente des proportions, en nombre et poids, de restes comprises entre 96 et 97 %, très loin devant les autres espèces.
10. E. BIRLOUEZ, *À la table des seigneurs, des moines et des paysans du Moyen Âge*, Tours, 2009 et G. FOURQUIN, « Le temps de la croissance », in G. DUBY et A. WALLON (dir.), *Histoire de la France rurale*, Paris, t. 1, p. 377-547.
11. Confiée à S. Preiss, doctorante à l'université de Picardie Jules Verne Picardie à Amiens.
12. Les prélèvements ont été effectués dans la colonne de sédiments présente dans le comblement, au niveau de la ceinture pelvienne.
13. C. SAPIN (dir.), *Auxerre...*, *op. cit.*, p. 58.
14. D'autant qu'il existe une distance certaine entre les deux sites (300 m environ).
15. Sa fouille et son étude ont été réalisées par V. Durey, céramologue médiéviste et potière dans la Nièvre (58).
16. Dans les ateliers de Fosses (95), ce passage s'effectue entre la fin du XV^e siècle et le début du XVII^e siècle ; R. GUADAGNIN, *Fosses-Vallée de l'Ysieux. Mille ans de production céramique en Ile-de-France*, t. 1 (*Les données archéologiques et historiques*), Caen, 2000, p. 129.
17. S. ALIX, *Place des Véens, Auxerre (Yonne), îlot 2, rapport de diagnostic*, Inrap, 2008.

INDEX

Index géographique : France/Auxerre

Mots-clés : four à chaux, fossé d'évacuation, activité bouchère, cimetière, hygiène, environnement, four de potier

AUTEUR

JÉRÔME MERCIER (AVEC LA COLLABORATION DE STÉPHANE BÜTTNER ET SYLVAIN AUMARD)

Centre d'études médiévales Saint-Germain